

1er Mai : les diplômes d'honneur du travail

Les diplômes d'honneur du travail récompensent les personnes civiles s'étant particulièrement distinguées par leur dévouement professionnel. Le Travail est un facteur d'utilité collective et de statut personnel. Il représente également une valeur fondamentale inscrite dans la Constitution et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme « tout homme a droit à un travail ».

Neuf personnes de la commune sont récompensées cette année pour leur investissement dans leurs entreprises au cours de leur carrière professionnelle. Ils seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie citoyenne par la nouvelle équipe municipale qui sera élue prochainement.

MÉDAILLÉS

GRAND OR (40 ans de services)

.

Nicole
LECOMPT

.

Philippe
LECOMPT

MÉDAILLÉS D'OR
(35 ans de services)

.

Patrick
CACHEUX

.

Patrick
DESCAMD

MÉDAILLÉS DE
VERMEIL (30 ans de services)

.

Christophe
DUCHATELET

.

Fabrice
VINCHON

MÉDAILLÉS
D'ARGENT (20 ans de services)

.

Sébastien
BOUCHEZ

.

Johann
GARDIN

.

Nicolas
ROUSSELLE

Les membres de la Délégation Spéciale leur adressent
leurs plus vives félicitations pour cette haute distinction professionnelle.